

## Que faire si je trouve un oiseau ou un animal sauvage blessé ?

Si je trouve un oiseau ou un animal sauvage blessé, que dois-je faire? Quelles règles dois-je suivre afin d'aider au mieux cet animal ? Dois-je faire attention à certaines choses pour me prémunir moi-même contre les risques de blessures (coups de becs, de serres) ?

Les quelques conseils qui suivent vous permettront de prodiguer la première aide d'une manière responsable. Cependant, plus vite l'animal est pris en charge par un Centre de soins, plus il aura de chances de pouvoir retourner dans la nature. Il doit recevoir les soins et la nourriture appropriés, selon son espèce et ses besoins. C'est pourquoi vous ne devez pas tenter de vous occuper vous-même de l'animal en question et le conduire le plus rapidement possible au Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (CROH) le plus proche. Les responsables de ces Centres et les vétérinaires qui collaborent disposent de toute l'expérience et de toute la connaissance requises. De plus, la plupart des animaux sauvages appartiennent à des espèces protégées légalement et vous ne pouvez donc pas les détenir sans autorisation. Contactez-nous donc dès que possible. Chaque année, nos Centres de revalidation accueillent et soignent près de 14.000 oiseaux sauvages indigènes et quelque 1500 mammifères sauvages, dont plus de 60% pourront être remis en liberté dans la nature. N'hésitez donc pas. Avant de prendre un oiseau en main, prenez préalablement le temps de bien l'observer. Cet oiseau a-t-il réellement besoin d'aide? Faites particulièrement attention aux jeunes, apparemment abandonnés et que vous retrouvez au sol au printemps et en été! La plupart d'entre eux viennent juste de quitter leur nid – quelques jours avant de savoir vraiment voler – et sont encore nourris par leurs parents. En ce qui concerne de jeunes rapaces duveteux, que l'on découvre parfois 'l'air abandonné' au printemps, nous pouvons vous procurer deux conseils :

-  
Rapaces nocturnes : Chevêches, Effraies, Hiboux moyens-ducs (pattes couvertes de plumes jusqu'aux serres, grands yeux ronds côte à côte sur la face de la tête, iris noir, jaune ou orange). Le fait qu'ils aient quitté le nid prématurément est normal. Ces oiseaux sont nidifuges. Les parents ne sont peut-être pas loin. Assurez-vous en. Vous hésitez ou vous pensez que l'oiseau a besoin d'aide? Prenez-le et amenez-le dans un Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés.

-  
Rapaces diurnes : Crécerelle, Epervier, Buse, Autour (pattes non couvertes de plumes et souvent de couleur jaune, yeux opposés placés sur les côtés de la tête, bec clairement crochu). Si le nid est accessible, vous pouvez replacer le jeune à l'intérieur, à côté des autres jeunes. Dans un autre cas, apportez-le dans un Centre ou contactez-nous sans tarder. ATTENTION : Tous les rapaces nocturnes et diurnes sont inconditionnellement protégés ! QUE DOIS-JE FAIRE ET NE PAS FAIRE ?

Dans tous les cas :

-  
Déposez l'oiseau dans une petite boîte en carton, pourvue de quelques trous d'aération, mais jamais dans une cage à barreaux car l'oiseau s'y altérerait rapidement le plumage. La taille réduite de la caisse empêchera l'oiseau de trop bouger et d'aggraver ses blessures. De plus, le carton fait office d'isolant, aussi bien en été qu'en hiver.

-  
Placer le carton dans un endroit sombre et frais, dans l'attente de son transfert vers un Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés ou de la venue d'un collaborateur de la LRBPO.

-  
Contactez aussi vite que possible un Centre de soins ou le secrétariat national de la Protection des Oiseaux à Bruxelles (Anderlecht) et essayer d'y conduire l'oiseau.

-  
N'exhibez pas l'oiseau infortuné à vos amis, connaissances et voisins et ne prenez pas de photos. La manipulation régulière de l'animal peut causer un stress et signifier la mort pour certains individus (pics, Eperviers...).

-  
Ne nourrissez pas l'oiseau. Le pain humide et l'eau sucrée sont à bannir. Ne forcez pas l'oiseau à boire, surtout pas s'il s'agit d'un rapace. Vous risqueriez de lui introduire de l'eau dans les poumons.

-  
N'administrez jamais vous-même des médicaments. Certains produits qui sont utilisés régulièrement pour les humains peuvent être toxiques pour les oiseaux.

Protégez l'oiseau et protégez-vous :

-  
Lorsque vous découvrez un rapace nocturne ou diurne blessé ou malade, utilisez un pull ou un manteau (voir un essuie-main ou un grand chiffon) pour l'attraper. Saisissez l'oiseau rapidement et couvrez-le avec votre pull ou votre manteau. La tête recouverte le calmera. Faites particulièrement attention à leurs serres: elles sont nettement plus dangereuses que le bec !

-  
Si vous découvrez un Héron ou un autre grand échassier (Butor, Cigogne, etc.), faites très attention à son bec. Il s'agit d'un poignard dangereux qu'il peut rapidement projeter vers vos yeux. Neutralisez l'oiseau avec un manteau (ou un autre tissu de grande taille) et attrapez-lui le cou, juste en-dessous de la tête. Si c'est possible, mettez une paire de lunettes pour vous protéger les yeux.

-  
Lorsque l'oiseau est souillé par des produits pétroliers, assurez-vous qu'il ne puisse atteindre ses plumes avec son bec. Maîtrisez son corps dans un tissu ou un sac en jute, la tête en dehors, ou emmitoufflez le simplement dans un tissu. Les mammifères sauvages sont les bienvenus !

- Nos Centres de Revalidation accueillent également les mammifères sauvages nécessiteux. Des animaux comme des Hérissons, Lapins sauvages, Lièvres, Putois, Hermines, Fouines, Renards, Blaireaux ou même Chevreuils peuvent recevoir dans nos Centres des soins médicaux adéquats. En 2000, pas moins de 1789 mammifères sauvages indigènes furent accueillis dans notre réseau de CROH.

Un transfert le plus rapide possible vers les Centres de soin !

- De nombreux oiseaux et animaux sauvages sont soignés et hébergés par des personnes incompetentes. Ils partent d'un bon sentiment, en voulant apporter une aide à l'animal, mais ils ne disposent pas des connaissances nécessaires. Et ce manque de connaissances peut rapidement signifier la mort pour l'animal qu'ils désiraient aider. N'hésitez donc pas à conduire un oiseau ou un animal sauvage nécessitant des soins le plus rapidement possible vers le Centre de Revalidation de votre région.

- Lorsque vous venez dans un CROH pour y apporter un animal, prenez vos enfants avec vous. De cette manière, vous les sensibiliserez au travail des Centres de soins et à la protection de la faune sauvage. Ils pourront voir comment les gestionnaires des CROH apportent les premiers soins à un animal blessé et, dans certains cas, pourront participer plus tard à leur remise en liberté dans la nature.

Vous trouvez un animal sauvage blessé ...que faire ?

- Voici quelques conseils utiles si vous découvrez un animal sauvage nécessitant de l'aide. Avant de saisir l'oiseau ou l'animal, observez son comportement et assurez-vous qu'il ait réellement besoin d'aide. Attention aux jeunes oiseaux apparemment abandonnés mais qui sont encore nourris par leurs parents !

- Ne tentez pas de soigner vous-même un animal ou de le forcer à boire ou à manger. Contactez-nous dans les meilleurs délais ou acheminez-le au plus vite vers le CROH le plus proche. Sachez que la plupart des animaux sauvages sont strictement protégés et que vous ne pouvez donc pas les détenir chez vous.

- Pour les oiseaux enfermez l'oiseau dans une boîte en carton percée de quelques trous, mais jamais dans une cage métallique où il risquerait d'aggraver son cas ou d'abîmer son plumage.

- Placez-le dans un local sombre et tempéré en attendant son acheminement vers un CROH.

- N'exhibez pas votre trouvaille à vos amis, ne faites pas de photo au flash : ces stress répétés peuvent être fatals et chaque manipulation inutile aggrave son cas.

- Ne le forcez pas à manger ni à boire !

- N'administrez aucun médicament. Certains produits couramment utilisés pour l'homme ou les animaux domestiques peuvent être toxiques pour les oiseaux.

- Immobilisez sommairement une aile fracturée en la tenant en position naturelle à l'aide de papier collant (pas de sparadrap!).

- Pour un rapace blessé, enveloppez-le dans un tissu épais pour l'attraper et le manipuler. Couvrez-lui la tête, il se débattrra moins. Prenez garde aux serres (pattes), elles sont bien plus dangereuses que le bec!

- Si vous trouvez un Héron, méfiez-vous par contre du bec. Maintenez-lui la tête pour qu'il ne puisse pas vous atteindre (attention aux yeux).

- Si l'oiseau est mazouté, il faut en priorité l'empêcher d'avalier le mazout en se lissant les plumes. S'il ne peut être rapidement conduit vers un CROH, il faudra le laver dans un bain de plus ou moins 40°C additionné de détergent vaisselle qui sera renouvelé jusqu'à ce que l'eau devienne claire. Ce bain sera suivi de très nombreux rinçages. Après chaque rinçage, le séchez convenablement et gardez l'oiseau au chaud.

- Pour les mammifères Lorsque vous trouvez un gros mammifère (chevreuil, sanglier) blessé, contactez-nous rapidement afin que nous puissions envoyer une équipe.

- Dans le cas d'un Renard, méfiez-vous des morsures. Si l'animal est plutôt peureux, il risque de mal réagir s'il se sent agressé.

- Si vous découvrez un jeune Hérisson se promenant entre octobre et mars et que celui-ci pèse moins de 800 grammes, apportez-le dans un CROH. Sa réserve de graisse est trop limitée et il serait condamné sans votre intervention.

- Ne forcez pas l'animal à manger ni à boire !

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux Rue de Veeweyde 43-451070 Bruxelles Tél. (02) 521.28.50 Fax (02) 527.09.89 E-mail: [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)